



Nouveau Préavis de Grève pour demain

Aujourd'hui, il faut croiser les doigts : l'intersyndicale sera en réunion avec le Ministère pour conclure les accords passés mardi dernier (le 7 juin) qui avaient conduit l'intersyndicale à mettre fin à la grève. Si, aujourd'hui le Ministère confirme et écrit les garanties données aux personnels mardi dernier, on ne devrait pas connaître de nouveaux mouvements.

De ce que nous savons, aujourd'hui « VOIES NAVIGABLES DE France » deviendrait un EPA (Etablissement Public Administratif) qui s'appellerait « AGENCE DES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ». Ce changement de statut offre la possibilité à ce nouveau gestionnaire de recruter des Fonctionnaires .

L'Etat resterait le décideur en matière de décisions sur les statuts, les recrutements et les effectifs après négociations avec les syndicats : tous les 3 ans serait signé un accord pour la période suivante.

Après la partie réservée aux problèmes directement liés aux personnels des voies navigables et qui semblerait devoir se conclure aujourd'hui, le projet de loi comporte encore toute une partie consacrée à la remise de propriété du Domaine Public Fluvial à la nouvelle structure qui serait créé.

Maintenant, les bateliers seront directement concernés par ce qui va être mis en place : visiblement les objectifs du Ministère semblent bien être de se débarrasser de la gestion des voies navigables : donnera t'il véritablement les moyens à son nouveau gestionnaire : l'expérience vécue avec les 20 ans de VNF nous incitent à la plus grande prudence.

C'est un grand projet de développement du fluvial qu'il nous faut La Glissoire a écrit à Madame La Ministre pour renouveler la demande d'audience

Le 13 Juin 2011, Madame La Ministre

Depuis le début du mois de Mai, nous sommes en permanence placés devant la perspective d'arrêts de travail des personnels attachés à l'exploitation des voies Navigables.

Les 6 et 7 Mai, des grèves ont encore eu lieu : nous avons été ravis d'apprendre qu'un compromis satisfaisant ait été trouvé qui a permis d'apaiser le climat. Nous espérons que la réunion prévue le 14 Juin entre vos services et l'intersyndicale des personnels confirmera les termes des engagements pris le 7 juin.

Nous avons en effet pris connaissance d'un nouveau préavis de grève à compter du 15 Juin, qui semblerait traduire l'inquiétude des agents d'une nouvelle remise en cause des garanties accordées.

Nous attirons votre attention sur les graves préjudices que créent ces mouvements à répétition, consécutifs à votre volonté de modifier les conditions d'exploitation des voies navigables avec le remplacement de VNF par une autre structure dont nous ne comprenons pas trop l'intérêt dans la mesure où les handicaps de VNF (relevés notamment dans le rapport ST PULGENT et repris dans les notes de synthèse de vos services) ne seront absolument pas réglés par la mise en place de ce projet de loi.

Par ailleurs, le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport) que vous avez présenté en Janvier 2011 confirme le peu d'ambition d'investissement dans le transport Fluvial et fait la part belle au Ferroviaire et au Routier, en contradiction totale avec les affirmations du Grenelle de l'environnement.

Enfin, VNF nous a présenté un projet de « Relance Dynamique des Voies Navigables » qui n'a en fait comme ambition que de maintenir le réseau dans sa configuration actuelle, en cherchant les économies de gestion et en répondant aux demandes gouvernementales de réduire les effectifs.

Les artisans bateliers, déjà malmenés par la crise économique et par le mauvais état du réseau voient ces projets de réforme comme un énorme trompe l'œil destiné à satisfaire des ambitions bien éloignées du développement du Transport Fluvial en France.

Notre Syndicat La Glissoire renouvelle la demande d'audience que nous vous avons déjà plusieurs fois formulée pour être en mesure de vous traduire les craintes qui sont les nôtres et vous exposer les ambitions que nous souhaitons voire débattues pour un véritable avenir du transport Fluvial sur le territoire Français.

Il est clair que la profession des transporteurs Fluviaux est maintenue jusqu'à ce jour hors de toute consultation de vos services quant à l'avenir des voies d'eau : ces choix d'exclusion confirment notre sentiment d'une volonté de maintenir le Fluvial au rang de parent pauvre des transports : nous espérons que vous mettrez fin à ces pratiques : c'est la raison de notre demande d'entretien qui n'a reçu à ce jour aucune réponse de vos services

le Bureau de La Glissoire,